

Demande de permis d'urbanisme

Documents à fournir

1. Introduction

Le présent document vous indique les documents et plans nécessaires à l'introduction de votre demande de permis d'urbanisme,

Selon la nature de votre projet ou sa localisation, il se peut que des documents complémentaires (voir point 2) vous soient demandés. Veuillez donc prendre connaissance du contenu de l'encadré relatif à l'annexe que vous devez compléter mais aussi à l'encadré « Documents complémentaires » situé à la fin du vademecum.

Cette liste est disponible sur le site internet de la commune d'Incourt,

A. Demande de permis d'urbanisme avec concours d'un architecte

Documents		Nombre d'exemplaires	
Annexe 4		4	
Notice des évaluations des incidences environnementales		4	
PEB - choisir une des 3 propositions : <ul style="list-style-type: none">• Justification d'exception• Simplifiée• Initiale + étude de faisabilité		4	
Formulaire statistique (Modèle I – Modèle II)		4	
Reportage photographique datant de moins de 3 mois		4	
Plans (voir formulaire de demande)		6	
<i>(uniquement si enquête publique)</i> Extrait matrice cadastrale reprenant la liste des propriétaires dans un rayon de 50m.		2	
<i>(uniquement si enquête publique)</i> Rayon 50m des limites de la parcelle		2	
<i>(uniquement si enquête publique ou annonce de projet)</i> Vue axonométrique du projet (vue 3D) dans son contexte.		4	
Version numérique du dossier au format PDF		1	
Délais (à dater de l'envoi de l'accusé de réception)			
Avis divers	Mesure Publicité	Avis FD	Nombres de jours*
			30
x			75
	x		75
		x	75

X	X		115
	X	X	115
X		X	115
X	X	X	115

* Tous les délais sont prorogables de 30 jours.

B. Demande de permis d'urbanisme relatif à la modification de destination d'un bien ou modification des surfaces de vente ou d'activités commerciales – Article R.IV.4-1 du CoDT

Documents			Nombre d'exemplaires
Annexe 5			4
Notice des évaluations des incidences environnementales			4
PEB - choisir une des 3 propositions : <ul style="list-style-type: none"> • Justification d'exception • Simplifiée • Initiale + étude de faisabilité 			4
Formulaire statistique (Modèle I – Modèle II)			4
Reportage photographique datant de moins de 3 mois			4
Plans (voir formulaire de demande)			6
<i>(uniquement si enquête publique)</i> Extrait matrice cadastrale reprenant la liste des propriétaires dans un rayon de 50m.			2
<i>(uniquement si enquête publique)</i> Rayon 50m des limites de la parcelle			2
Délais (à dater de l'envoi de l'accusé de réception)			
Avis divers	Mesure Publicité	Avis FD	Nombres de jours*
			30
X			75
	X		75
		X	75
X	X		115
	X	X	115
X		X	115
X	X	X	115

* Tous les délais sont prorogables de 30 jours.

C. Demande de permis portant sur la modification sensible du relief du sol au sens de l'article D.IV.4, 9°, du CoDT ou sur l'utilisation d'un terrain pour le dépôt d'un ou plusieurs véhicules usagés, de mitrilles, de matériaux ou de déchets ou pour le placement d'une ou plusieurs installations mobiles

au sens de l'article D.IV.4, 15° du CoDT ou sur des actes et travaux d'aménagement au sol aux abords d'une construction autorisée.

Documents			Nombre d'exemplaires
Annexe 6			4
Notice des évaluations des incidences environnementales			4
Reportage photographique datant de moins de 3 mois			4
Plans (voir formulaire de demande)			6
<i>(uniquement si enquête publique)</i> Extrait matrice cadastrale reprenant la liste des propriétaires dans un rayon de 50m.			2
<i>(uniquement si enquête publique)</i> Rayon 50m des limites de la parcelle			2
Délais (à dater de l'envoi de l'accusé de réception)			
Avis divers	Mesure Publicité	Avis FD	Nombres de jours*
			30
x			75
	x		75
		x	75
x	x		115
	x	x	115
x		x	115
x	x	x	115

* Tous les délais sont prorogables de 30 jours.

D. Demande de permis portant sur des actes de boisement, de déboisement, d'abattage d'arbres isolés à haute tige, de haies ou d'allées, de culture de sapins de Noël, des actes d'abattage, qui portent préjudice au système racinaire ou de modification de l'aspect d'un ou plusieurs arbres, arbustes ou haies remarquables, des actes de défrichement, de modification de la végétation d'une zone dont le Gouvernement juge la protection nécessaire.

Documents		Nombre d'exemplaires
Annexe 7		4
Notice des évaluations des incidences environnementales		4
Reportage photographique datant de moins de 3 mois		4
Plans (voir formulaire de demande)		6
<i>(uniquement si enquête publique)</i> Extrait matrice cadastrale reprenant la liste des propriétaires dans un rayon de 50m.		2
<i>(uniquement si enquête publique)</i> Rayon 50m des limites de la parcelle		2
Délais (à dater de l'envoi de l'accusé de réception)		

Avis divers	Mesure Publicité	Avis FD	Nombres de jours*
			30
x			75
	x		75
		x	75
x	x		115
	x	x	115
x		x	115
x	x	x	115

* Tous les délais sont prorogables de 30 jours.

E. Demande de permis d'urbanisme portant sur des travaux techniques

Documents	Nombre d'exemplaires		
Annexe 8	4		
Notice des évaluations des incidences environnementales	4		
Reportage photographique datant de moins de 3 mois	4		
Plans (voir formulaire de demande)	6		
<i>(uniquement si enquête publique)</i> Extrait matrice cadastrale reprenant la liste des propriétaires dans un rayon de 50m.	2		
<i>(uniquement si enquête publique)</i> Rayon 50m des limites de la parcelle	2		
Délais (à dater de l'envoi de l'accusé de réception)			
Avis divers	Mesure Publicité	Avis FD	Nombres de jours*
			30
x			75
	x		75
		x	75
x	x		115
	x	x	115
x		x	115
x	x	x	115

* Tous les délais sont prorogables de 30 jours.

F. Demande de permis d'urbanisme dispensée du concours d'un architecte autre que les demandes visées aux annexes 5 à 8

Documents	Nombre d'exemplaires
Annexe 9	4

Notice des évaluations des incidences environnementales		4	
PEB - choisir une des 2 propositions : <ul style="list-style-type: none"> • Justification d'exception • Simplifiée 		4	
Formulaire statistique (Modèle I – Modèle II)		4	
Reportage photographique datant de moins de 3 mois		4	
Plans (voir formulaire de demande)		6	
<i>(uniquement si enquête publique)</i> Extrait matrice cadastrale reprenant la liste des propriétaires dans un rayon de 50m.		2	
<i>(uniquement si enquête publique)</i> Rayon 50m des limites de la parcelle		2	
Délais (à dater de l'envoi de l'accusé de réception)			
Avis divers	Mesure Publicité	Avis FD	Nombres de jours*
			30
x			75
	x		75
		x	75
x	x		115
	x	x	115
x		x	115
x	x	x	115

* Tous les délais sont prorogables de 30 jours.

2. Documents complémentaires

Au-delà de ces éléments fixés par le CoDT, les éléments suivants relatifs à **certaines demandes de permis** sont considérés comme **déterminants** et feront l'objet **d'un relevé de pièces manquantes lorsque ces éléments ne sont pas repris dans le dossier** :

1. Dans l'hypothèse d'une demande de permis située en zone agricole, autre que celle visée à l'article D.IV.6 (dérogation au plan de secteur), le demandeur fournit une copie de sa dernière déclaration de superficie et de la banque carrefour des entreprises (BCE).
2. Dans l'hypothèse d'un projet comprenant plusieurs logements ou relatif à une activité économique, le nombre et la localisation précise des emplacements de stationnement doivent être indiqués sur les plans.
3. Lorsque le dossier concerne la régularisation de travaux déjà entamés et/ou entachés d'une infraction urbanistique, veuillez relater l'historique et le contexte de l'infraction.
4. Lorsque la demande de permis implique l'installation de citernes d'eau de pluie, de gaz, mazout..., veuillez l'indiquer clairement sur les plans, ainsi que leur contenance et si elles sont enterrées ou non.

5. Lorsque la demande de permis implique la réalisation d'aménagement des abords, la description exacte de ces aménagements doit figurer sur les plans ainsi que les matériaux qui seront utilisés.
6. Conformément au Code de l'eau, les eaux pluviales sont évacuées :
 1. prioritairement dans le sol par infiltration ;
 2. dans une voie artificielle d'écoulement ou dans une eau de surface ordinaire en cas d'impossibilité technique ou de disponibilité insuffisante du terrain;
 3. en égout en cas d'impossibilité d'évacuation selon les points 1 et 2;

Si la demande n'implique pas les points 1 et 2, une justification précise du choix 3 devra être jointe au dossier.

3. Contact

Service Urbanisme de la commune d'Incourt

rue de Brombais 2 – 1315 INCOURT

Tél. 010/23.95.68 – Quentin ZEERARDS – Conseiller en Aménagement du Territoire

Tél. 010/23.95.93 – Nathalie HAHN – Agent administratif

Mail : urbanisme@incourt.be

Heures d'ouverture du service :

du lundi au vendredi de 9 heures à 11 heures 45

le lundi de 17 heures à 19 heures

ou sur rendez-vous

Approuvé par le Collège communal en séance du 05 octobre 2018.

PAR LE COLLÈGE COMMUNAL,

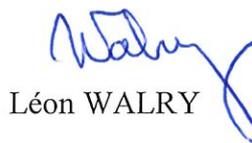
Le Directeur général,



Françoise LEGRAND



Le Bourgmestre,



Léon WALRY